

2, rue des Barons de Fleckenstein
BP 30019
67250 SOULTZ-SOUS-FORÊTS
Tél. : 03 88 80 40 42
mairie@soultzsousforets.com

**PROLONGATION DE L'ARRETE DU MAIRE N° 1/2026
PORTANT REGLEMENTATION
DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT**

Le Maire de la Ville de Soultz-sous-Forêts,

- VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Régions, des Départements et des Communes,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2211-1, L 2212-1, L 2212-2, L 2213-1, L 2213-2, L 2542-2 et L 2542-3,
- VU le Code de la Route et notamment l'article R 225,
- VU la demande de prolongation de l'entreprise EUROVIA en date du 12 février 2026,

CONSIDERANT qu'il appartient au Maire de prescrire toutes mesures utiles dans l'intérêt de la sécurité à l'intérieur de l'agglomération,
CONSIDERANT la nécessité de réglementer la circulation et le stationnement dans la rue de Strasbourg à Soultz-sous-Forêts,

ARRETE :

Article 1^{er} : En raison de travaux sur le réseau d'adduction d'eau potable, la circulation de tous les véhicules sera alternée à hauteur du 28, rue de Strasbourg jusqu'à la sortie de Soultz-sous-Forêts en direction de Surbourg, du vendredi 20 février 2026 au vendredi 27 février 2026 inclus.

Article 2 : Les piétons emprunteront le trottoir du côté impair.

Article 3 : La signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise EUROVIA de Wissembourg qui veillera à assurer la sécurité sur le chantier.

Article 4 : Les infractions au présent arrêté seront constatées par procès-verbal et donneront lieu aux poursuites prévues par la loi et les règlements en vigueur.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Sous-Préfet des Arrondissements de Haguenau – Wissembourg
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Soultz-sous-Forêts,
- Monsieur le Chef de Corps du Centre de Secours de Soultz-sous-Forêts,
- Monsieur le Responsable du Centre d'Entretien et d'Intervention de Wissembourg
- Entreprise EUROVIA,
- Archives Mairie.



Christophe SCHIMPF,
Maire de Soultz-sous-Forêts :